



Plus de sept mois de persévérance

Les Algériens marchent pour le 33^e vendredi

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4896 - Ven. 4 - Sam. 5 octobre 2019 - Prix : 10 DA

Annaba

Le chef de la BRI arrêté en flagrant délit de corruption

Page 24

Conseil du gouvernement

L'avant-projet de loi sur les hydrocarbures approuvé

Page 3

La guerre commerciale s'étend à l'Europe

Par Mohamed Habili

Jusqu'à mercredi dernier la guerre commerciale a été exclusivement un bras de fer opposant la première puissance économique au monde, les Etats-Unis, à la seconde, la Chine. À chaque péripétie l'initiative est revenue d'ailleurs à la première, la seconde se contentant de réagir, et non sans mesure, aux attaques subies. Ce n'est plus le cas désormais avec la hausse des tarifs douaniers frappant l'équivalent de 7,5 milliards de dollars de produits européens à leur entrée aux Etats-Unis, dont les très emblématiques whisky écossais et vin français. L'administration américaine, qui était revenue il y a quelques mois sur ses hausses touchant l'aluminium et l'acier en provenance de pays amis, parmi lesquels des pays européens, a surpris son monde en incluant soudainement l'Europe dans le cercle de ses représailles. Et avec d'autant plus d'entrain et de satisfaction que pour la première fois dans le cours de cette guerre économique, elle dispose de l'autorisation de l'OMC, qui jusque-là a surtout prôné l'enterrement de la hache de guerre. Donald Trump a parlé pour la circonstance de grande victoire remportée par son pays. Entre courir le risque de voir les Etats-Unis la quitter et leur donner raison dans un de leurs contentieux avec les Européens, l'OMC a préféré ne pas tenter le diable et s'aligner lâchement sur la position américaine, avec l'intention peut-être de retarder le bâton au profit des Européens à la première occasion venue.

Suite en page 3

Soutenu à l'unanimité par le conseil national du parti

Azzedine Mihoubi candidat du RND aux présidentielles



PH/D. R.

A l'unanimité, la candidature de Azzedine Mihoubi, secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique (RND), pour la course à la magistrature suprême du pays, le 12 décembre prochain, a été approuvée hier. C'était lors de la tenue de la 7^e session ordinaire du conseil national du parti qui s'est déroulée à l'hôtel Eriad-Alger. Lire page 2

AADL 1 de la wilaya d'Alger

Début de remise des clés d'un nouveau quota pour les souscripteurs

Page 4

Saïda

Clôture du Festival national de littérature et du cinéma féminins

Page 13

Soutenu à l'unanimité par le conseil national du parti

Azzedine Mihoubi candidat du RND aux présidentielles

■ A l'unanimité, la candidature de Azzedine Mihoubi, secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique (RND), pour la course à la magistrature suprême du pays, le 12 décembre prochain, a été approuvée hier. C'était lors de la tenue de la 7^e session ordinaire du conseil national du parti qui s'est déroulée à l'Hôtel Eriad-Alger.

Par Lynda Naili

Hier, l'écrasante majorité des membres du conseil national du RND, après un débat intervenu juste après l'ouverture de la 7^e session de l'instance partisane du RND, a donné son aval pour la candidature de leur SG par intérim, Azzedine Mihoubi, ex-ministre de la Culture (2015-2019). «Par cette démarche, dira dans son allocution, le candidat RND à l'élection présidentielle du 12 décembre prochain, nous voulons participer à ce scrutin que nous considérons comme étant un moyen pour mettre un terme à ce vide meurtrier pour l'Etat». «Le peuple commence à prendre conscience de l'importance de ces élections. C'est la seule voie pour la concrétisation de la volonté populaire», ajoutera-t-il. Déclarant l'engagement de son parti pour le «respect des règles des élections», Mihoubi a appelé les militants de son parti à «être à la hauteur de la responsabilité (qu'impose cette élection) et de faire face aux pressions auxquelles sera confronté prochainement le parti». «Je vous invite tous à l'abnégation et à la persévérance en cette période critique que traverse le pays, car l'Algérie mérite le sacrifice», dira-t-il à son auditoire. En outre, affirmant compter «sur une base militante forte, active depuis vingt ans», pour mener sa course électorale, Mihoubi s'engage, en cas de victoire, à bannir le terme de



PH: Soraya J.A.

l'exclusion dans l'exercice politique. Bien au contraire, ajoutera-t-il, «toutes les forces politiques et intellectuelles, quelle que soit leur tendance politique ou idéologique, participeront à la vie politique du pays». Par ailleurs, évoquant la crise politique, Mihoubi estimera que l'application des articles 7 et 8 de la Constitution, revendication première du mouvement populaire pacifique, devra indubitablement passer par les urnes. De plus, à une question sur les provocations de Slimane Bakhlii, journa-

liste et animateur de l'émission «Khatem Souleiman» (Bague de Souleiman), qui samedi dernier avait critiqué vivement la candidature du SG par intérim du RND au prochain scrutin au point d'affirmer se porter lui-même candidat afin de défier Mihoubi, ce dernier répondra que «partant du principe de la consécration de la volonté populaire, nous maintenons notre conviction que le peuple donnera sa voix à celui en qui il voit le meilleur pour ce pays». En somme, lançant un appel aux militants de son parti

pour faire en sorte que ce rendez-vous électoral soit une réussite, Mihoubi affirmera que son parti contribuera de manière significative et efficace pour réhausser le niveau des débats politiques et de la concurrence durant la course à la magistrature suprême. Et d'appeler ainsi l'ensemble des citoyens, notamment les militants politiques, à contribuer à la réussite de ce qu'il a qualifié d'événement historique. Dans ce contexte, dans un communiqué final, le RND annonçant officiellement «l'adop-

tion à l'unanimité de la candidature d'Azzedine Mihoubi au scrutin présidentiel du 12 décembre» et ce, «en considération de ses compétences scientifiques et culturelles ainsi que ses aptitudes à gérer les affaires publiques qu'il a acquises dans l'exercice, à plusieurs reprises, de hautes fonctions de l'Etat», le conseil national du RND a invité «les cadres, les élus et les militants du parti à le soutenir en renforçant les actions de proximité et les sorties sur le terrain en vue de la réussite de l'opération de collecte des signatures en faveur du candidat Azzedine Mihoubi, dans une première étape et la mobilisation pour la réussite de sa campagne électorale». Enfin, à la même source d'assurer de l'engagement du RND, à travers notamment sa base militante, à mener des campagnes sensibilisation sur l'importance de ce rendez-vous électoral et à appeler à une forte participation». Pour rappel, le RND a procédé, dimanche dernier, au retrait des formulaires de souscription de signature pour l'élection présidentielle. A cette occasion, Mihoubi avait déclaré qu'il s'agit là d'une première pour le parti d'afficher de prime à bord une position claire et de proposer un candidat à la présidentielle. Une présidentielle qu'il considère être un passage obligatoire pour une résolution de la crise politique.

L. N.

Plus de sept mois de persévérance

Les Algériens marchent pour le 33^e vendredi

Voici maintenant plus de sept mois que les Algériens marchent chaque vendredi et mardi pour réclamer leurs droits de vivre libres, gouvernés par des personnes dignes de confiance et une justice libre tout en réitérant leur refus de l'organisation des élections présidentielles dans la situation actuelle. Ce vendredi 4 octobre a été le 33^e vendredi du mouvement populaire. Et depuis trois vendredis, les accès à la capitale ont été quasiment fermés. Une forte présence policière dans les rues du centre-ville était constatable, mais malgré cette présence imposante du dispositif policier, des milliers de citoyens ont marché hier à Alger pour exiger la libération des détenus d'opinion, notamment les manifestants arrêtés au fil des vendredis et des mardis, le refus de l'organisation de l'élection présidentielle dans les conditions actuelles ainsi que pour exiger le départ des symboles du régime. Les manifestants restent déterminés plus que jamais à poursuivre leur mouvement populaire. Ils demeurent attachés à leurs revendications, à savoir le départ de la issaba, et «non» à l'organisation d'une élection présidentielle sans le départ de Bedoui, Bensalah et les figures de l'ancien système. Lors de cette nouvelle marche, les manifestants ont sillonné, comme à leur habitude, les principales rues d'Alger



tout en brandissant l'emblème national et des banderoles et exprimant leur attachement au caractère pacifique de leur marche jusqu'à la satisfaction des revendications du peuple, notamment la démission du gouvernement actuel. Marchant vers la Grande Poste, comme à son habitude bien gardée par un important dispositif de police, les manifestants ont scandé : «Pas d'élections dans les conditions actuelles», «Pas d'élections avec la participation des symboles de l'ancien régime», «Dissolution des partis qui ont soutenu

l'ancien régime», «Départ du gouvernement Bedoui», «El yed fel yed nahou el issaba» (main dans la main on éliminera la bande). S'adressant aux responsables qui doutent de la bonne volonté de la jeunesse algérienne, les manifestants ont clamé haut et fort : «Eh oh, ana machi bandi... eh oh, rani 3la bladi ndifendi» (je ne suis pas un bandit, je défends seulement mon pays), «El chaab yourid el isstiklab» (le peuple veut l'indépendance) ou encore «Manvotich ala el issaba» (je ne voterai pas pour la bande). La foule qui a sillonné

les différentes rues de la capitale, a clamé le respect de la volonté du peuple en appliquant les articles 7 et 8 de la Constitution, la libération de Karim Tabou et tous les détenus du hirak, scandant : «El sab3a wa tamna, hadou matlabna» (le septième article et le huitième sont notre demande), «Etelgou wladna» (libérez nos fils), «Etelgou Karim Tabou, el chaab yhabou» (relâchez Karim Tabou, le peuple l'aime). «Pas de vote, pas de dialogue avec les symboles de l'ancien système, pas d'élections jusqu'à satisfaction de nos revendications. On est déterminés à construire une Algérie basée sur la souveraineté populaire», nous confie un citoyen venu de Staouéli qui a d'ailleurs eu du mal à accéder à la capitale : «J'ai dû me garer à Bab El Oued et marcher jusqu'ici car on ne peut pas rentrer à Alger-Centre avec un drapeau sur le dos, on doit le cacher!». Enfin, les participants à ce 33^e vendredi ont en outre martelé dans les différentes wilayas du pays, à l'image de Béjaïa, Tizi-ouzou, Oran, Constantine et autres : «Terahlou ga3, Bedoui wa Bensalah», «Makanch el vote, welah mandriou, Bedoui wa Bensalah lazem ytirou, welah mana habssine» (il n'y aura pas de vote, on jure qu'on ne votera pas, Bedoui et Bensalah doivent partir, on n'arrêtera pas de marcher).

Thinhine Khouchi

Conseil du gouvernement

L'avant-projet de loi sur les hydrocarbures approuvé

■ Le Conseil du gouvernement, présidé par le Premier ministre Noureddine Bedoui, a adopté mercredi l'avant-projet de loi sur les hydrocarbures qui doit être présenté lors du prochain Conseil des ministres, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

Par Meriem Benchaouia

L'important avant-projet de loi intervient «en réponse aux développements survenus dans le domaine des hydrocarbures, tant au plan interne qu'externe, après que la loi en vigueur promulguée en 2005 et amendée en 2013 dans certaines de ses dispositions, a prouvé ses limites, ainsi qu'en termes de quelques impacts négatifs sur les opérations de production et de drainage des investissements étrangers, l'augmentation de la consommation nationale toutes les quinze années, ce qui constituera un déficit structurel entre l'offre et la demande sur le marché national, particulièrement dans le domaine du gaz à l'horizon 2025-2030», souligne la même source. «A ce titre, le nouveau projet de loi vise à atteindre un système juridique, institutionnel et fiscal stable et favorable à l'investissement dans le domaine des hydrocarbures à long terme, sans porter atteinte aux intérêts nationaux, d'autant que la règle des 49/51 % concernant les investissements étrangers dans ce domaine a été maintenue». «Ce projet de loi élargira l'exploitation des potentialités nationales en hydrocarbures en offshore», ajoute le communiqué. La loi accorde également «une grande importance aux aspects santé, sécurité et environnement (HSE), tout en veillant au respect des principes de développement durable», précise la même source. Dans son intervention, le Premier ministre



PHOTO: A. ACCOMPAGNANT la mise en œuvre de ces réformes et de la soumettre pour adoption lors de la prochaine réunion du gouvernement», souligne la même source.

Approbation de l'amendement de la loi organique relative aux lois de finances

«Dans ce contexte, le gouvernement a approuvé l'amendement de la loi organique n° 15/18 du 2 septembre 2018 relative aux lois de finances, visant à consolider la stabilité du système fiscal dans le secteur des hydrocarbures», ajoute le communiqué. Par ailleurs, le gouvernement a écouté deux exposés présentés par les ministres de l'Intérieur et de l'Agriculture, sur quatre projets de marchés de gré à gré avec la Société algérienne de fabrication de véhicules de marque Mercedes Benz (SAFAV), pour l'acquisition de 186 camions-citernes anti-incendie pour la lutte contre les petits feux de forêt, au profit de la Direction générale de la Protection civile, 80 camions-citernes anti-incendie pour lutter contre les petits feux de forêts et 53 véhicules légers 4x4 au profit de la Direction générale des forêts. «Cette opération vise le renforcement des capacités nationales en matière de lutte contre les feux de forêt et pour la préservation du patrimoine forestier», selon la même source.

M. B.

a salué les «dispositions contenues dans ce projet de loi relatif aux hydrocarbures qui sont la propriété de la communauté nationale conformément aux dispositions de la Constitution. De ce fait, l'exploitation des hydrocarbures doit se faire d'une manière optimale», à même de prendre en compte les données de la réalité des richesses souterraines que recèle pays, «lesquelles doivent être au service du développement national durable, de notre sécurité énergétique, à même de préserver le caractère social de l'Etat». «Tels sont les objectifs suprêmes que nous tentons d'atteindre à travers ces réformes profondes dans le secteur de l'énergie et dont la compagnie nationale Sonatrach constitue le moteur. Elle trouvera tout l'accompagnement néces-

saire à la mise en œuvre de son plan de développement qui a été adopté par le Conseil interministériel tenu le 23 septembre 2019», a affirmé M. Bedoui. Le Premier ministre a également indiqué que «l'ouverture de ce dossier, à l'heure actuelle, s'inscrivait dans le cadre de la stratégie adoptée par le gouvernement en vue de réhabiliter l'économie nationale et des différents domaines de l'activité au service des intérêts de notre pays et de nos concitoyens, avec l'accroissement de l'attractivité de notre pays pour les investissements étrangers et la préservation des droits des générations futures dans le cadre d'une approche de développement durable». «Pour ce faire, le Premier ministre a chargé le ministre de l'Energie d'élaborer la stratégie nationale

Souscription des signatures individuelles

Présidentielle : les notaires concernés par l'authentification des formulaires

Le président de la Chambre nationale des notaires et membre de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Berdane Rachid, a déclaré, vendredi, que les notaires avaient été destinataires, fin septembre dernier, d'une correspondance les sensibilisant d'authentifier les formulaires de souscription des signatures individuelles des postulants à la candidature pour l'élection présidentielle, indiquant que les mesures nécessaires seront prises à l'encontre des notaires qui prétendent n'avoir reçu aucune instruction à ce propos. Dans un entretien accordé à l'APS, M. Berdane a souligné que les notaires avaient été destinataires, le 25 septembre dernier, d'une correspondance les sensibilisant à accomplir leur mission d'authentification des formulaires de souscription des signatures indi-

viduelles des postulants à la candidature pour l'élection présidentielle du 12 décembre prochain. Certains postulants à la candidature ayant trouvé des difficultés à effectuer l'opération d'authentification auprès de notaires prétendant n'avoir reçu aucune instruction à ce propos, M. Berdane a affirmé que les mesures nécessaires seront prises à leur encontre. «Nous nous attendions à ce genre d'agissements de la part des secrétaires généraux des APC pour entraver le processus électoral mais pas des hommes de droit», a-t-il dit. Le 18 septembre dernier, l'ANIE avait rendu une décision fixant les personnes habilitées à authentifier les formulaires de souscription des signatures individuelles. Outre les notaires, la liste comprend les secrétaires généraux des APC, les huissiers de justice, les traducteurs-inter-

prètes officiels et les commissaires-priseurs, a rappelé M. Berdane. Cette décision intervient pour élargir la liste des personnes habilitées à cela «pour faciliter cette étape du processus électoral», a-t-il ajouté. Cette décision fixe également les conditions de parachèvement de l'étape de collecte des signatures, à l'instar de faire obligation au signataire de se présenter personnellement devant l'instance habilitée muni de sa pièce d'identité, de la carte d'électeur ou d'une pièce attestant que la personne concernée figure sur la liste de l'électorat ainsi que le certificat de résidence. Répondant à une question sur la constitutionnalité de l'ANIE, d'autant qu'elle a été créée après l'amendement de la Constitution en vigueur, M. Berdane a affirmé que cette «autorité a été créée sur la base de la Constitution», le

problème réside toutefois en «l'ignorance des lois en général et de la loi suprême du pays en particulier». M. Berdane a appuyé ces dires, à ce propos, par le fait que la création de cette Autorité s'est basée sur les articles 7, 8, 9 et 11 de la Constitution, lesquels stipulent respectivement que le «peuple est la source de tout pouvoir, la souveraineté nationale appartient exclusivement au peuple», et «le peuple se donne des institutions ayant pour finalité, la protection des libertés fondamentales du citoyen», et le «peuple choisit librement ses représentants, la représentation du peuple n'a d'autres limites que celles fixées par la Constitution et la loi électorale». Partant, poursuit M. Berdane, l'ANIE est «constitutionnelle» et «concrète réellement les articles sus-cités» dont l'application a été revendiquée par le

LA QUESTION DU JOUR

La guerre commerciale s'étend à l'Europe

Suite de la page une

En l'occurrence, il ne s'agit pas de déficit commercial américain qui ne peut plus durer, comme avec la Chine, mais de subventions «illégalles» au regard des règles de l'OMC accordées au fabricant européen d'avions Airbus, le rival de l'américain Boeing. Comme il se trouve que les Européens se plaignent du même procédé de la part des Américains, c'est-à-dire d'indues subventions accordées à Boeing, l'OMC a dû penser qu'il lui suffirait d'autoriser de même les Européens à prendre des mesures de rétorsion symétriques, et elle n'aura avantagé aucun bord au bout du compte. Et la paix commerciale régnera de nouveau entre les deux rives de l'atlantique. Les Européens, peut-être pas tous néanmoins, ne l'entendent pas de cette oreille, qui déjà ont promis de rendre la pareille aux Etats-Unis. De sorte que la suite n'est pas bien difficile à deviner, du moins à se repérer sur le précédent chinois. Dès lors que la salve européenne est tirée, ce qui en principe ne saurait tarder, les Américains reviendront à la charge avec d'autres tarifs, et ainsi de suite on ne sait trop au bout de combien de cycles. Reste qu'il n'est pas du tout évident que les Européens se comportent comme un bloc uni dans cette crise qui commence. Il faut de toute façon attendre de savoir ce qu'en pense l'Allemagne pour avoir une idée plus juste de ce qui va suivre. Comme il ne semble pas que les Américains aient ciblé dès le départ, en dehors des tarifs visant les pièces de rechange d'avions, où elle est concernée au même titre que d'autres, il ne serait pas étonnant qu'elle soit portée en définitive à jouer la carte de l'apaisement plutôt que celle de l'escalade. Comme y serait probablement portée la France, qui n'a plus rien à défendre ou à perdre maintenant que son vin est taxé, ce que jusque-là elle craignait le plus. Or tant que les Américains n'ont pas taxé leurs voitures, une perspective qui les terrorise, ce qui bien évidemment n'a pas échappé aux Américains, les Allemands a priori ne voudront pas entrer dans une guerre commerciale avec les Etats-Unis.

M. H.

hirak pour consacrer la souveraineté populaire. S'agissant de l'article 194 relatif à la création d'une haute instance indépendante de surveillance des élections, M. Berdane a estimé que l'indéfini utilisé dans sa formulation fait d'elle une Instance aux prérogatives limitées, tandis que le terme de l'Autorité révèle clairement qu'elle est appelée à superviser l'ensemble du processus électoral.

K. L.

AADL 1 de la wilaya d'Alger

Début de remise des clés d'un nouveau quota pour les souscripteurs

■ L'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) a entamé une nouvelle opération de remise des clés au profit des souscripteurs 2001-2002 (AADL1) de la wilaya d'Alger, et qui concerne plusieurs sites à Sidi Abdellah, Bouinan, Ain El Malha et Ouled Fayet.

Par Assia F.

«L'AADL, porte à la connaissance des bénéficiaires du programme de logements location-



vente 2001-2002 (wilaya d'Alger) concernés par la livraison, qu'ils peuvent procéder via le site web au retrait des RDV de remise des clés à partir du 2 octobre en cours (après-midi)», a précisé

l'Agence dans un communiqué publié sur son site officiel. Les sites concernés par cette opération sont les 2 173 logements Sidi Abdellah Q29, 5 000 logements Kur Sidi Abdellah, 3 000 logements Aslan Sidi Abdellah, Q 28-29 logements Sites 1 et 2, 3 100 logements Bouinan et les 3 000 logements Bouinan. Il s'agit également des sites 2 600 logements Bouinan, 2 000 logements Bouinan, 5 000 logements Bouinan, 1 500 logements Ain El Malha, ainsi que le site 1 500 logements Ouled Fayet. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la finalisation du programme de logements de type location-vente 2001-2002. Pour rappel, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Beldjoud, avait présidé lundi dernier la cérémonie de remise des clés d'un nouveau quota au profit de 12 266 souscripteurs au programme «AADL1», répartis sur 6 wilayas du Centre. Il s'agit

des wilayas d'Alger, Blida, Boumerdès, Bouira, Médéa et Tizi Ouzou. Le programme «AADL1» a été parachévé au niveau national, à l'exception de certains quotas dans la wilayas de Gharđaia (118 logements), Jijel (239), Ouargla (435) et Béjaïa (3 450 unités), dont les travaux de voirie et de raccordement aux réseaux de distribution de l'eau et du gaz prendront bientôt fin, selon M. Beldjoud. Des instructions ont été données au directeur général de l'AADL pour convoquer les souscripteurs concernés par ces quotas restants, de manière progressive tout au long du mois d'octobre, afin de leur permettre d'obtenir leurs logements dans les meilleures conditions. Durant la période allant de mai à août, 15 420 logements ont été livrés, dont 3 619 en mai, 7 402 en juillet et 4 399 en août.

A. F./APS

Algérie/Etats-Unis

«Convergence de vues» entre l'Algérie et les Etats-Unis sur la crise libyenne

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a relevé, jeudi à Alger, une «convergence de vues» entre l'Algérie et les Etats-Unis sur la nécessité d'une solution politique à la crise libyenne. Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une audience accordée à

l'ambassadeur des Etats-Unis en Libye, Richard Norland, M. Boukadoum a fait état d'une «convergence de vues» entre l'Algérie et les Etats-Unis sur la nécessité d'une solution politique à la crise en Libye, qualifiant l'entretien de «fructueux». Il a précisé que l'entretien a «per-

mis d'échanger les points de vues sur la situation en Libye, notamment les efforts déployés par la communauté internationale avec les différentes initiatives» en vue de parvenir à une solution à la crise qui frappe ce pays depuis 2011. De son côté, M. Norland a exprimé la volonté de

son pays d'«approfondir ses discussions avec l'Algérie» sur la crise libyenne, du fait notamment qu'elle «connaît bien la situation dans ce pays et peut nous aider à mieux la comprendre». Le diplomate américain a évoqué l'importance des efforts des Nations unies, à tra-

vers son représentant spécial, Ghassane Salamé, en vue de parvenir à une solution politique au conflit libyen, d'où la nécessité, a-t-il insisté, de «poursuivre le dialogue et la concertation et de soutenir les efforts internationaux pour atteindre cet objectif».

L. O.

Bientôt un rapport détaillé du CNDH

Présence de malades mentaux au Centre pour personnes âgées de Sidi Moussa

La présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Benzerrouki Fafa Sidi Lakhdar, a promis, jeudi à Alger, d'établir un «rapport détaillé» sur la situation au Centre pour personnes âgées de Sidi Moussa, après y avoir constaté la présence de malades mentaux. «Il n'est pas normal qu'un centre pour personnes âgées abrite des malades mentaux, cette situation est illégale. C'est une défaillance que nous

devons relever», a déclaré M^{me} Benzerrouki, à l'occasion de sa visite au Centre de vieillesse de Sidi Moussa (Est d'Alger), pour célébrer avec ses occupants la Journée internationale qui leur est dédiée le 1^{er} octobre de chaque année. Elle a promis d'établir un «rapport détaillé» et le remettre au gouvernement pour prendre les mesures nécessaires. La directrice de l'établissement, M^{me} Naïma Balhi, a souligné que ses services

ont tenté, depuis des années, de remédier à cette situation, notamment après l'adoption de la loi protégeant les personnes âgées, «mais vainement», expliquant que cela n'est pas propre au Centre de Sidi Moussa, le plus grand en Algérie avec ses 12 hectares. Elle a précisé, toutefois, que ces malades sont «inoffensifs», mais leur place est dans une structure de santé pour une meilleure prise en charge. «Le Centre qui a ouvert

ses portes juste après l'indépendance, accueille, actuellement, 97 pensionnaires dont 23 femmes. La tranche d'âge de ces personnes varie entre 25 et 70 ans», a-t-elle précisé, déplorant l'absence «totale» de paramédicaux, qui s'avère être un obstacle pour la réalisation de leur mission vu la présence de personnes aux besoins spécifiques. Pour sa part, la présidente du CNDH a regretté, dans une déclaration à la presse,

«la présence, malheureusement, de jeunes et de malades mentaux qui devraient être dans des centres spécialisés, ainsi que l'absence d'une cellule de gériatrie». M^{me} Benzerrouki n'a pas manqué de «saluer», à l'occasion, la décision du gouvernement d'augmenter à 10 000 DA la prime forfaitaire attribuée aux handicapés à 100 %.

Adel B.

3^e AG d'Afripol

Exécuter des opérations conjointes de lutte contre le terrorisme et le crime

Les travaux de la 3^e Assemblée générale (AG) du mécanisme de l'Union africaine de coopération policière (Afripol) ont pris fin, jeudi à Alger, avec l'adoption de plusieurs recommandations, dont la coordination avec les responsables africains des organes de police pour «la mise en œuvre d'opérations conjointes de lutte contre le terrorisme et le crime transfrontalier», a indiqué le Commissaire à la Paix et la Sécurité à l'Union africaine, Ismail Chergui. Dans une conférence de presse coanimée par le directeur général de la Sûreté nationale et président de l'AG d'Afripol, Khelifa Ounissi, M. Chergui a affirmé que cette «Assemblée a été couronnée par plusieurs recommandations reflétant les aspirations et objectifs du continent africain à la réalisation de la paix et la sécurité, dont l'accord de coordonner le travail avec les responsables des dispo-

sitifs de la police africaine pour l'application des missions et opérations conjointes en matière de lutte contre le terrorisme et le crime transfrontalier». Cette recommandation exprime l'attachement des membres d'Afripol au travail collectif qui aura un impact positif sur le retour à la sécurité et à la stabilité en Afrique, selon M. Chergui. Parmi les recommandations de l'Assemblée, il a cité «l'adoption d'un plan stratégique de prévention et de lutte contre le crime organisé, le terrorisme et la cybercriminalité pour une durée de 5 ans», précisant que ladite stratégie reposait sur 7 axes, notamment la mobilisation des moyens matériels et humains, la consolidation de la coopération entre les institutions policières et les autres forces de sécurité, en sus de la réalisation d'études stratégiques sur le crime organisé et le renforcement de la coopération internatio-

nale et régionale en matière de prévention et de lutte contre le crime et «l'adoption du système juridique devant régir le système de communication Afiscom, lancé dans 50 pays africains». Les participants ont insisté sur l'impératif de poursuivre les efforts pour soutenir les membres du mécanisme d'Afripol et ses partenaires, et le «renouvellement de la confiance» en le bureau de l'Assemblée générale d'Afripol et son directeur exécutif pour une durée de deux ans. A une question sur les missions confiées à Afripol concernant l'extradition des individus recherchés par la justice algérienne, M. Chergui a indiqué que «cela n'est pas à écarter dans notre programme d'action et tous les individus recherchés par la justice en Algérie ou dans un autre état seront extradés par des voies sûres». «L'Afrique a un programme d'action pouvant faire d'Afripol un pivot de paix et de sécurité

dans le continent», a-t-il ajouté. Il a fait savoir, par là même, qu'Afripol «signera, prochainement, un accord avec l'Organisation d'Amérique (Organisation de la police des pays d'Amérique)», soulignant que «la coopération entre les organisations criminelles requérait une intensification de la coopération sécuritaire entre l'Afrique et le reste des organisations internationales et régionales». De son côté, M. Khelifa Ounissi a estimé que les résultats sanctionnant la rencontre «donneront un fort élan» à Afripol en vue de «s'adapter aux aspirations du continent» en termes de préservation de la sécurité et de la stabilité parmi les missions de ce mécanisme qui repose, dit-il, sur «l'échange d'informations et d'expériences, afin de lutter efficacement contre le terrorisme et le crime organisé».

R. N.

Forum des pays exportateurs de gaz

L'Algérie accueillera la 22^e réunion ministérielle

■ La proposition de tenir la prochaine réunion ministérielle du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) en Algérie en novembre 2020 a été acceptée par ses membres, alors que le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, a été désigné président de cette réunion, a indiqué, jeudi, un communiqué de la compagnie nationale Sonatrach.

Par Sara Y.

Ces décisions ont été prises lors de la 21^e réunion ministérielle du GECF, tenue à



PHOTO

GECF a examiné les conditions du marché gazier et ses perspectives à court, moyen et long terme. Elle a également adopté le programme de travail et le budget du Forum pour l'année 2020. Par ailleurs, la réunion ministérielle a adopté à l'unanimité la proposition algérienne de l'Acte constitutif de l'Institut de recherche du gaz du GECF, établi en Algérie. Le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, a été désigné président de la réunion ministérielle pour l'année 2020 et la proposition de tenir la prochaine réunion ministérielle en Algérie, en novembre 2020, a été acceptée. La délégation algérienne conduite par le P-dg de Sonatrach, Rachid Hachichi, avec la participation du P-dg de Sonelgaz, Chahar Boulakhras, a participé aussi à la semaine de l'Energie. En marge de ces événements, des rencontres avec plusieurs sociétés russes ont été tenues pour identifier les opportunités de partenariat.

S. Y.

Moscou (Russie), à laquelle l'Algérie a participé, parallèlement

à la Semaine russe de l'Energie, qui s'est tenue les 2 et

3 octobre 2019, a précisé la même source. La réunion du

Salon de l'agroalimentaire en Allemagne

Plus de 18 exposants algériens

Plus de 18 exposants algériens, représentant le secteur de l'agroalimentaire, participeront au Salon Anuga à Cologne (Allemagne), du 5 au 9 octobre courant, a indiqué, jeudi, la Société algérienne des foires et exportations (Safex). Organisée sous l'égide du ministère du Commerce, cette participation se déroulera avec un pavillon algérien officiel, étalé sur une superficie de 190 m², a précisé la même source dans un communiqué. Cette présence constitue une «excellente» opportunité pour les exposants algériens de déve-

lopper des partenariats «fructueux» avec les entreprises européennes et du monde entier. C'est aussi une occasion d'optimiser leurs actions promotionnelles par des contacts «sérieux», ainsi que d'éventuels commandes et contrats de partenariats, a expliqué la Safex. L'édition précédente du Salon Anuga, tenue en 2017, a connu la participation de 7 405 exposants. Il a été visité par plus de 165 000 personnes, ce qui fait de cet événement le numéro un de l'agroalimentaire au monde. La Safex a, par ailleurs, fait savoir que les exposants, béné-

ficièrent d'une prise en charge à hauteur de 80 % relative aux frais de location des espaces d'exposition et d'acheminement des échantillons, et ce, dans le cadre du Fonds spécial de promotion des exportations géré par le ministère du Commerce. En outre, la Safex organisera également, sous l'égide du ministère du Commerce, la participation officielle de l'Algérie au Salon Gitex qui se tiendra au «Dubai World Trade center» (Emirats arabes unis) du 6 au 10 octobre courant, avec un pavillon national d'une superficie globale de 150 m², a-t-elle

annoncé. Le pavillon algérien regroupera 15 start-up au Gitex Future Stars Dubai, ainsi que sept entreprises activant dans le secteur des nouvelles technologies, inscrites au Gitex Technology Week-Dubai. Ces start-up qui offrent des solutions innovantes dans des domaines différents, tels que l'environnement et l'intelligence artificielle, ainsi que le développement des applications, auront l'occasion de présenter leurs projets lors du salon qui permettra de les aider à accélérer leur business et de rencontrer des investisseurs potentiels. Elles bénéficie-

ront elles aussi d'une prise en charge à hauteur de 80 % relative aux frais de location des espaces d'exposition et d'acheminement des échantillons, souligne la Safex. Le Gitex Dubai est dédié à l'innovation technologique et aux start-up les plus innovantes. Il offre la possibilité aux start-up et opérateurs algériens présents de représenter l'Algérie dans un événement international de «grande envergure» dédié aux start-up, multinationales et aux investisseurs internationaux dans le domaine des nouvelles technologies. Salem K. /APS

Pétrole

Les prix terminent en ordre dispersé

Les prix du pétrole ont terminé en ordre dispersé jeudi, les investisseurs s'inquiétant du ralentissement de l'économie mondiale tout en misant sur un soutien accru de la part de la banque centrale américaine. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre a terminé à 57,71 dollars, en hausse de 2 cents, ou 0,03 %, par rapport à la clôture de mercredi. A New York, le baril de WTI pour livraison en novembre, la référence aux

Etats-Unis, a lâché 19 cents, ou 0,4 %, pour finir à 52,45 dollars. Les cours du pétrole, qui étaient proches de l'équilibre pendant la première partie de séance, ont brutalement chuté à l'annonce d'un affaiblissement bien plus marqué que prévu de la croissance de l'activité dans les services aux Etats-Unis. «Tout au long de cette semaine, les données économiques ont fait sonner les cloches de la récession, et les chiffres publiés (ce jeudi) les font retentir de plus belle», a

commenté Naeem Aslam, analyste chez Think Markets. L'indice non-manufacturier de l'association professionnelle ISM jeudi s'est établi à 52,6 %, s'inscrivant 3,8 points de pourcentage en-dessous de son niveau du mois d'août. La veille, le cabinet ADP relevait que le secteur privé aux Etats-Unis n'avait créé que 135 000 emplois en septembre, moins que le mois précédent et en-dessous des attentes des analystes. Et mardi, l'indicateur ISM portant sur le secteur manu-

facturier avait inscrit sa plus médiocre performance depuis juillet 2009. Mais les cours du pétrole, dans le sillage des indices de Wall Street, se sont peu à peu redressés «au fur et à mesure que les investisseurs assimilaient l'idée que la Réserve fédérale (Fed) allait forcément devoir intervenir plus franchement au vu de ces mauvaises nouvelles», a souligné Andy Lipow de Lipow Oil Associates. Selon la plateforme de courtage CME, les investisseurs évaluent

en effet désormais à environ 90 % la probabilité que la Fed réduise de nouveau ses taux d'intérêt lors de sa prochaine réunion fin octobre pour doper la croissance, contre 59 % environ il y a une semaine. Une telle décision «aurait pour effet de peser sur la valeur du dollar, ce qui est bon pour les cours du pétrole puisque cela rend le baril, libellé dans la devise américaine, moins cher pour les investisseurs munis d'autres devises», a indiqué M. Lipow. N. T./Agences

Etats-Unis

L'activité dans les services faiblit en septembre au plus bas depuis 3 ans

La croissance de l'activité dans le secteur des services aux Etats-Unis a faibli en septembre plus fortement que ne s'y attendaient les analystes, pour s'établir à son plus faible niveau en trois ans, selon l'association professionnelle ISM jeudi. L'indice non-manufacturier s'est établi à 52,6 %, s'inscrivant 3,8

points de pourcentage en-dessous de son niveau du mois d'août. Les analystes misaient sur un meilleur score, à 55,4 %. Le secteur américain des services reste donc en croissance puisque l'indice se maintient au-dessus de 50 %, alors que l'indice ISM des directeurs d'achats sur le secteur manufacturier,

publié mardi, est tombé en territoire négatif en septembre, au plus bas en dix ans. Même si elle s'affiche à un rythme plus ralenti, l'expansion du secteur des services se poursuit depuis maintenant 116 mois d'affilée, soit bien-tôt 10 ans. Parmi les composantes de l'indice, le baromètre d'activité a perdu 6,3 points de

pourcentage à 55,2 %. Celui des nouvelles commandes s'est inscrit à 53,7 % en repli de 6,6 points. Même l'indice de l'emploi a perdu 2,7 points, tombant à 50,4 %. L'indice des prix, en revanche, a continué sa progression entamée le mois d'avant, passant à 60 % contre 58,2 %. L'autre indicateur d'ISM, portant

sur le secteur manufacturier et publié mardi, a inscrit sa plus médiocre performance depuis juillet 2009, inquiétant Wall Street qui s'est effondrée en milieu de semaine. Sous l'effet notamment de la guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine, l'indice ISM manufacturier est tombé à 47,8 %. R. E.

Bordj Bou Arreridj

Amélioration de l'approvisionnement en eau potable

■ Le ministre des Ressources en eau, Ali Hamam, a affirmé jeudi à Bordj Bou Arreridj que «l'approvisionnement en eau potable de la population du chef-lieu de cette wilaya sera amélioré à partir du barrage de Ain Zada».

Par Nassima A.

Sur le site du barrage de Ain Zada, où il a été procédé au lancement du projet d'augmentation du volume d'eau destiné à l'approvisionnement en eau potable de la capitale des Bibans, le ministre a assuré que ce volume passera de 29 300 m³/jour actuellement, à 44 300 m³/jour très prochainement. Il a également indiqué que le projet bénéficiera à la commune de Ras El Oued qui recevra un volume quotidien de 10 300 m³. «Ce volume considérable de 54 600 m³ permettra de réduire le déficit

actuel en attendant l'achèvement des travaux de transfert des eaux du barrage de Tichy-haf (Béjaïa) et celui de Tiledit (Bouira) au profit de 12 communes de la wilaya», a ajouté le ministre. M. Hamam a inauguré à l'occasion une station d'épuration des eaux usées (Step) à Ain Taghrout avant d'inspecter le chantier d'une autre Step à Ras el Oued et s'enquérir des travaux de réhabilitation de la Step du chef-lieu



de wilaya insistant sur l'utilisation des eaux traitées pour l'irrigation agricole. A cours du lancement du projet de protection des com-

munes d'El Yachir et El Anceur contre les inondations, M. Hamam a salué les actions participatives prises par les autorités

locales en réalisant des études pour la protection des villes contre ce phénomène.

N. A./APS

Campagne labours-semailles à Guelma

Plus de 90 000 ha consacrés à la céréaliculture

Une surface de 90 585 ha au total a été consacrée à la production des céréales toutes espèces confondues au cours de la saison agricole 2019-2020 à Guelma avec une «légère» augmentation par rapport à l'année précédente, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de wilaya des services agricoles (DSA). La superficie destinée à cette filière était de l'ordre de 88 550 ha durant la précédente saison agricole contre 87 000 ha la saison d'avant, selon les informations données par le représentant de la DSA à l'occasion du lancement de la campagne labours-semailles dans l'une des fermes publiques de la commune Medjez Amar, en présence du wali, Kamel Abba. «Pas moins de 77% de la surface consacrée à la

production des céréales, soit 69 265 ha, ont été réservés au blé dur, tandis que le reste de la superficie sera alloué à la culture du blé tendre, l'orge et l'avoine», a souligné la même source, précisant que l'opération de labours, lancée il y a quelques jours, a ciblé jusque-là 35 000 ha, soit un «bon début» de campagne. Tous les moyens humains et logistiques nécessaires à la poursuite de l'élan enregistré par cette filière ont été mobilisés, en plus de la disponibilité des semences et des engrais à la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS), a-t-on indiqué à la DSA, tout en assurant que la quantité d'engrais utilisée par les agriculteurs atteindra les 174 170 quintaux contre 101 419 quintaux utilisés durant la précéden-

te saison agricole. Les responsables locaux du secteur agricole prévoient «une abondante production céréalière compte tenu des bons résultats de la précédente campagne moisson-battage» atteignant plus de 2,8 millions de quintaux, dont 2,144 millions de quintaux de blé dur. Le chef de l'exécutif local a insisté sur l'importance de la multiplication des campagnes de sensibilisation auprès des agriculteurs les incitant à adhérer au programme national d'assurance, au respect des techniques modernes de protection des surfaces agricoles, notamment contre les feux qui ont ravagé durant la précédente saison environ 380,5 ha, soit environ 11 500 quintaux de céréales partis en fumée.

Samy Y.

Projet d'extraction de phosphate de Tébessa

Priorité au recrutement de la main-d'œuvre locale et nationale

La priorité doit être accordée à la main-d'œuvre locale et nationale dans le recrutement pour le projet intégré d'extraction et transformation du phosphate Bled El Hadba dans la commune de Bir El-Ater (Tébessa), a-t-on insisté jeudi au cours d'une séance de travail tenue au siège de la wilaya. La directrice des relations intersectorielles au ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Akila Chergou, a affirmé au cours de la rencontre qui a regroupé les représentants de différents secteurs (industrie, énergie, travaux publics et transport), que «les

besoins des différentes phases d'exécution de ce projet ont été déterminés». Elle a également indiqué que «le secteur de la Formation œuvre à accompagner celui de l'industrie dans l'exécution des divers projets assurant que le secteur a procédé à l'évaluation des potentialités de ses structures et encadreurs en vue de former une main-d'œuvre technique qualifiée pour ce mégaprojet». Un programme de formation spécial pour ce projet sera mis en place pour former la main-d'œuvre requise qui sera capable de maîtriser les équipements et technologies utilisées, a-t-elle

ajouté. De son côté, le conseiller du P-DG du groupe public Sonatrach, Ferhat Ounoughi, a souligné l'importance de recruter une main-d'œuvre locale et nationale pour toutes les phases d'exécution du projet en ouvrant notamment la voie pour la formation des jeunes dans les centres et établissements surtout que le projet permettra la création de 14 000 emplois lors de la réalisation et 3 000 durant la phase d'exploitation. La priorité dans le recrutement sera ainsi accordée aux jeunes des localités de Bir El-Ater (Tébessa), Oued Keberit (Souk Ahras) et Hadjar Soud (Skikda)

ainsi que des wilayas voisines, a-t-il indiqué. En novembre 2018, une convention de partenariat algéro-chinoise a été signée pour l'extraction, la transformation et l'exportation après satisfaction des besoins nationaux du phosphate de la région de Bled El Hadba pour un investissement de 6 milliards dollars. Une commission multisectorielle (formation professionnelle, industrie et énergie) avait effectué une visite de deux jours dans la wilaya de Tébessa pour déterminer les besoins en main-d'œuvre pour l'exécution du projet.

Y. H.

Jijel

Lancement d'un projet de culture de la banane sous serres multichapelle

Un projet de plantation de bananiers sous serres multichapelle vient d'être lancé dans la région de Djimar, commune de Chekfa (wilaya de Jijel), a révélé jeudi le secrétaire général de la Chambre locale d'agriculture, Yacine Zedam. Le responsable a indiqué que le projet est conduit par deux jeunes issus de la wilaya de Jijel ayant reçu une aide financière d'environ 9 millions de dinars la part de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) et de la Caisse nationale d'assurance chômage

(Cnac), après avoir suivi une formation de deux mois dans l'un des centres de formation et d'apprentissage de la wilaya. Rappelant que la wilaya de Jijel était connue pour sa culture de la banane de petite taille avant que celle-ci ne soit totalement abandonnée par les agriculteurs locaux, faute de compétitivité face à la banane importée, le secrétaire général de la Chambre d'agriculture a affirmé que cet investissement recourant à des serres multi-chapelles de plus de 6 mètres de haut allait relancer cette activité dans la

région en permettant de produire un fruit de meilleure qualité. S'étendant sur une superficie de 2 350 m² pour chacune des serres, le projet porte sur la plantation de 1.000 bananiers sous chaque serre pour une production totale pouvant atteindre 100 tonnes dès la première année. Il est à noter que le recours à ce genre de serres a pour objectif d'accroître la production tout en consommant moins d'espaces agricoles mais aussi pour satisfaire la demande du marché local, selon le responsable.

APS

Tissemisilt Ouverture de la première foire des produits agricoles locaux

UNE TRENTAINE d'agriculteurs prennent part à la première foire de wilaya des produits agricoles locaux ouverte jeudi à Tissemisilt à l'initiative de la direction des services agricoles en collaboration avec la chambre d'agriculture dans le cadre de la célébration de la journée nationale de vulgarisation agricole. Les produits exposés par les agriculteurs concernent les filières de céréaliculture, des produits maraîchers, de l'arboriculture fruitière, de l'apiculture et de l'élevage, ainsi que des produits d'unités de transformation, dont notamment le complexe de production du lait et dérivés de Sidi Mansour (Khemisti). Des stands sont réservés à l'institut national spécialisé en formation professionnelle "Tadjeddine Hamed Abdelwahab", pour faire connaître les activités et les missions de cet établissement, les avantages offerts par la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) en matière d'assurances et les opportunités de formation dans les spécialités liées au secteur au niveau des centres. Les services du commerce, de l'emploi, des ressources en eau et des coopératives agricoles prennent part également à cette manifestation. En marge de cette manifestation dont le wali Salah El Affani a présidé l'ouverture, une rencontre de sensibilisation est prévue avec les agriculteurs participants pour mettre en exergue la diversité des produits agricoles à cultiver dans la région.

R. R.

Tunisie

Une délégation de l'Isie rend visite à Nabil Karoui en prison

■ Une délégation de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (Isie), conduite par Nabil Baffoun, président de l'Instance, a rendu jeudi visite au candidat au second tour de l'élection présidentielle Nabil Karoui, écroué à la prison de Mornaguia.

Par Moncef R.

Selon un communiqué de l'Isie, la rencontre a porté sur les moyens de mener la campagne électorale de Nabil Karoui de manière égale avec son adversaire. Il s'agit des dernières rencontres de l'Instance électorale avec les candidats au 2^e tour de la présidentielle, précise le même communiqué.

La rencontre s'est déroulée en présence de Farouk Bouasker, vice-président de l'Isie, du directeur de la prison et d'un représentant de la Direction générale des prisons et de la rééducation, après obtention d'une autorisation à cet effet du premier juge d'instruction près le Pôle judiciaire économique et financier, conformément à l'article 35 de la loi n° 2001-52 du 14 mai 2001, relative à l'organisation des prisons.

Le président de l'Isie avait déclaré, mercredi, lors d'un point de presse, que l'instance «ne reportera pas le deuxième tour de l'élection présidentielle, prévu le 13 octobre courant à l'intérieur du pays et les 11, 12 et 13 du même mois à l'étranger».

M. Baffoun a dit espérer la libération de Nabil Karoui, arrêté le 23 août 2019, pour suspicions de blanchiment d'argent et d'évasion fiscale, suite à une plainte déposée contre lui par l'organisation I Watch.

Il a plaidé pour le respect du principe d'égalité des chances à l'élection présidentielle, tel

qu'énoncé par la loi électorale tunisienne et les dispositions réglementaires en vigueur.

Le 2^e tour fixé pour le 13 octobre, le calendrier électoral respecté

Le deuxième tour de la présidentielle anticipée en Tunisie aura lieu officiellement le 13 octobre courant, a confirmé la Haute instance indépendante pour les élections (Isie), balayant ainsi toutes les allégations et les supputations pariant sur le report ou l'annulation pure et simple dudit tour.

«Le processus électoral est irréversible», a tranché Nabil Baffoun, président de l'Isie, lors d'un point de presse mercredi, à l'issue de la réunion du conseil de l'Instance, ajoutant que la campagne électorale du deuxième tour du scrutin présidentiel anticipé (fixé pour le 13 octobre) aura lieu entre le 3 et le 11 du même mois.

«Le processus électoral est régi par des délais constitutionnels selon lesquels l'élection présidentielle anticipée devait avoir lieu dans un délai ne dépassant pas les trois mois de la date de l'investiture officielle du président de la République par intérim», a expliqué, en outre, M. Baffoun, annonçant par la même occasion le calendrier de la tenue du deuxième tour en Tunisie et à l'étranger.

«Le deuxième tour aura lieu dimanche 13 octobre sur le terri-



toire tunisien et les 11, 12 et 13 à l'étranger», a-t-il notamment dit.

Le premier tour de la présidentielle anticipée en Tunisie a eu lieu le 15 septembre. Les candidats Kaies Saïed et Nabil Karoui sont arrivés respectivement premier et deuxième avec 18,7 % et 15,5 %.

Par la même occasion, l'Isie a annoncé également la liste des bureaux de vote auxquels un horaire spécifique d'ouverture et de fermeture a été fixé lors des élections législatives prévues le 6 octobre et au second tour de la présidentielle.

Le report ou l'annulation du deuxième tour a été avancé et défendu particulièrement par les partisans du parti Qalb Tounes (Au cœur de la Tunisie) et les sympathisants avec son président, Nabil Karoui, se trouvant en prison depuis le 23 août sur ordre de la Cour d'inculpation

pour «blanchiment d'argent et évasion fiscale».

«La tenue du deuxième tour dans ces circonstances est contraire au principe consacrant le principe de l'équité des chances entre les candidats et met de fait le candidat Karoui en position de faiblesse par rapport à son rival», ne cessent-on de crier.

«Les partisans et les sympathisants du candidat du parti Qalb Tounes sont allés jusqu'à menacer de contester les résultats du deuxième tour dans le cas où Nabil Karoui sera vaincu», selon des médias locaux.

L'hypothèse du report ou de l'annulation du deuxième tour a été aussi renforcée par le nombre de pourvois en appel déposés par les candidats malheureux lors du premier tour contre les résultats du scrutin du 15 septembre auprès du

Tribunal administratif, et ce, avant qu'ils ne soient tous rejetés au début de la semaine en cours.

Le cas de Nabil Karoui n'est prévu par aucun article de la loi électorale en vigueur. L'Isie, qui organise le processus électoral en Tunisie, avait à maintes fois signalé cette carence, renvoyant la responsabilité aux autorités judiciaires.

Le président de l'Isie, Nabil Baffoun, que les médias ont interrogé mercredi à ce sujet, a simplement espéré la «libération» de Nabil Karoui.

L'Isie va, par contre, œuvrer pour garantir au candidat Karoui son droit de s'adresser aux Tunisiens et d'accéder aux médias pour faire part de son programme et ses visions, a insisté M. Baffoun.

Le principe d'équité des chances entre les candidats sera garanti

Après avoir rassuré que l'Isie reste attachée à ce que M. Karoui pourra s'exprimer aux médias et s'adresser aux électeurs, en participant notamment à des débats depuis sa prison, M. Baffoun a rappelé que la loi électorale et les dispositions réglementaires en vigueur «consacrent le principe d'égalité des chances entre les candidats».

Le respect du principe d'égalité des chances entre les candidats a été défendu aussi par la Haute autorité indépendante de la communication audiovisuelle (HAICA) et la télévision publique tunisienne, l'un des organisateurs de l'émission des débats télévisés.

La télévision tunisienne s'est dit prête à faire participer aux débats télévisés le candidat Karoui depuis sa cellule, alors que la Haica, avait fait part de l'envoi, aux autorités judiciaires, d'une correspondance sollicitant une permission au profit du candidat Karoui d'accéder aux médias.

Dalil Y.

M. R.

El-Ayoun occupée

Répression brutale d'une manifestation pacifique des chômeurs sahraouis

Les forces d'occupation marocaines ont violemment réprimé, dans la nuit de mercredi à jeudi, une manifestation pacifique des chômeurs sahraouis dans la ville d'El-Ayoun occupée.

Selon des médias sahraouis sur place, une nouvelle nuit de violence a été vécue mercredi soir dans la ville d'El-Ayoun, capitale du Sahara occidental, où les forces d'occupation marocaines sont intervenues violemment pour réprimer une manifestation pacifique des jeunes chômeurs sahraouis, précisant que le nombre de blessés et de détenus imputables à l'intervention de la police marocaine n'est pas encore connu.

Après une manifestation pacifique dans les rues d'El-Ayoun, l'intervention de la police marocaine a généré des incidents violents. Selon des défenseurs des droits humains à El-Ayoun, des manifestations pacifiques ont été enregistrées sur l'avenue Smara et à El-Ayoun, où les manifestants portaient des drapeaux de la République arabe sahraouie démocratique et scandaient des slogans contre l'occupation marocaine, tout en revendiquant la fin de l'occupation du territoire sahraoui.

Selon des défenseurs des droits de l'Homme sahraouis, les manifestations se sont poursuivies jusqu'à 02h30.

Dans son rapport publié récemment, Amnesty International a dénoncé l'usage excessif de la force par les forces d'occupation marocaines, dans la répression de manifestants pacifiques dans les villes sahraouis occupées.

Les autorités d'occupation marocaines continuent d'imposer des restrictions arbitraires aux droits des Sahraouis à la liberté d'expression, de réunion pacifique et à la liberté d'association. Les forces de sécurité marocaines ont fait un usage excessif de la force pour disperser des manifestations pacifiques et les militants sahraouis ont été victimes de harcèlement, d'intimidation et de poursuites uniquement pour avoir exprimé pacifiquement leurs opinions et exercé leurs autres droits fondamentaux, a souligné Amnesty dans son rapport.

Mise en garde contre les violations marocaines

Le Front Polisario, qui a achevé lundi les travaux de la 11^e session ordinaire de son Secrétariat national, sous la direction du Président Brahim Ghali, a prévenu que la poursuite par le Maroc du pillage des ressources naturelles du Sahara occidental, des violations des droits de l'Homme et des pro-

vocations, notamment au niveau de la zone tampon de Guerguerat, menace la sécurité et la stabilité dans la région.

En l'absence de mesures concrètes en faveur d'une solution juste garantissant au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination et à l'indépendance et devant l'entêtement du Maroc et sa politique de la fuite en avant, le Front Polisario, tout en affirmant sa coopération constante avec l'ONU, tient à souligner qu'il demeure attaché à son droit à poursuivre la lutte par tous les moyens légitimes en vue d'asseoir sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire.

Le Secrétariat national du Front Polisario a également averti que «la persistance de puissances étrangères bien connues, telles que la France, dans la défense de la thèse agressive et expansionniste du Royaume du Maroc ne ferait que créer davantage de causes de tensions et menacerait la paix et la stabilité dans la région».

Le Front Polisario a, par ailleurs, salué les positions exprimées par plusieurs Etats lors de la 74^e session de l'Assemblée générale des Nations unies en faveur du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, à la liberté et à l'indépendance.



Journées de violence en Irak

31 morts en trois jours de manifestations

■ L'Irak a vécu jeudi sa journée la plus sanglante depuis le début mardi de manifestations au cours desquelles 31 personnes ont été tuées avec des affrontements d'une violence inédite entre protestataires et forces de sécurité.

Par Rosa C.

Parti de Bagdad, le mouvement réclamant des emplois pour la jeunesse et le départ des dirigeants «corrompus» a désormais gagné la quasi-totalité du sud du pays et franchi un nouveau palier dans la violence, avec des dizaines de blessés par balle dans diverses villes du pays, dont la capitale, deuxième plus peuplée du monde arabe. Si la contestation est le premier test populaire pour le gouvernement d'Adel Abdel Mahdi, ces contestations seront un important test politique pour le chef du gouvernement, avec le sermon du grand ayatollah Ali Sistani. Plus haute autorité religieuse pour la grande majorité des chiites d'Irak, il passe pour avoir son mot à dire, notamment pour nommer et démettre les Premiers ministres. Son prêche pourrait éventuellement donner un signal aux manifestants sur la suite du mouvement. M. Abdel Mahdi ne s'était exprimé jusqu'ici que par communiqué, saluant «la retenue des forces

armées» et annonçant le couvre-feu à Bagdad, tandis que son bureau affirmait avoir rencontré des «représentants des manifestants». M. Abdel Mahdi est sorti de son silence dans la nuit de jeudi à hier pour défendre le bilan de son gouvernement et sa gestion de la crise qui menace «de détruire l'Etat tout entier». Il ne s'est pas adressé aux manifestants dans son discours télévisé mais a promis «des pensions aux familles sans revenus» tout en réclamant plus de temps pour mettre en place les réformes qu'il a promises à son arrivée au pouvoir. Au moment où la télévision d'Etat diffusait son allocution, des tirs pouvaient être entendus dans l'ensemble du centre de Bagdad. Les autorités, qui dénoncent des «saboteurs» et proposent aux protestataires d'appeler un numéro vert pour faire part de leurs revendications, semblent avoir choisi la fermeté, une décision critiquée jeudi par Amnesty International. L'organisation a exhorté Bagdad à «ordonner immédiatement aux forces de sécurité de cesser d'utiliser

une force, notamment létale, excessive» et à rétablir la connexion, internet étant toujours coupé dans une grande partie du pays et les réseaux sociaux inaccessibles. Dans la soirée, les affrontements se sont poursuivis dans plusieurs villes du sud de l'Irak, ainsi qu'à Bagdad où les blindés des forces spéciales sont entrés en action pour repousser la foule, les forces de l'ordre tirant sur le sol des balles qui ricochaient sur les manifestants, aussitôt transportés à bord de toutouk par des camarades, a constaté un photographe de l'AFP. Cela n'a pas entamé la détermination d'Ali, diplômé chômeur de 22 ans qui prévient: «On continuera jusqu'à la chute du régime». «Je veux travailler, je veux pouvoir me marier, je n'ai en poche que 250 dinars», soit moins de 20 centimes d'euros, a-t-il lancé à l'AFP. Alors, a-t-il dit, que «les dirigeants brassent des millions» dans le douzième pays le plus corrompu au monde, selon Transparency International. Abou Jaafar, retraité aux cheveux blancs, observait, lui, les affrontements, affirmant être venu «en soutien aux jeunes». «Pourquoi les policiers tirent-ils sur des Irakiens comme eux? Eux aussi souffrent comme nous, ils devraient nous aider et nous protéger», s'emporte-t-il. Fait inédit en Irak, le mouvement est né sur les réseaux sociaux d'appels qu'aucun parti politique ou leader religieux n'a revendiqués. Endeuilée par 31 morts —29 manifestants et



PH. > D. R.

deux policiers—, la contestation a tourné jeudi à la bataille rangée à Bagdad sur des axes menant à la place Tahrir, rendez-vous emblématique des contestataires. Manifestants d'un côté et policiers antiémeutes et militaires de l'autre se poussaient par vagues dans la cité de neuf millions d'habitants, placée sous couvre-feu et où les fonctionnaires — la majorité des travailleurs du pays — ont été appelés à rester chez eux, a constaté un photographe de l'AFP. Pour faire reculer plusieurs milliers de protestataires arrivés à bord de camions en brandissant des drapeaux, les forces de sécurité tiraient à balles réelles, à bord de blindés. Sur la place al-Tayaran, dans le centre de Bagdad, les

manifestants s'en sont pris à ces véhicules, en incendiant deux, a rapporté un photographe de l'AFP. Si les manifestants disent redouter la répression, ils dénoncent un ennemi plus dangereux: la récupération politique. Ils assurent ne pas avoir de leader et uniquement réclamer des services publics fonctionnels après des décennies de pénurie d'électricité et d'eau potable, des emplois pour les 25% de jeunes au chômage, et la fin de la corruption qui a englouti en 16 ans plus de 410 milliards d'euros. Mais un appel du très versatile leader chiite Moqtada Sadr — qui a rejoint la coalition gouvernementale mais menace régulièrement de la faire éclater — pourrait changer la donne. R. C.



Commentaire

Novice

Par Fouzia Mahmoudi

Même les alliés les plus habitués à fermer les yeux sur les débordements de Recep Tayyip Erdogan se retrouvent aujourd'hui à dénoncer les dépassements de la présidence dictatoriale du dirigeant turc. Ankara s'est ainsi retrouvé à dénoncer cette semaine «une attaque qui dépasse les bornes» de la part du président français Emmanuel Macron, qui a critiqué le «recul» de l'État de droit en Turquie et évoqué la façon dont elle utilisait les migrants pour «faire pression» sur l'UE. «L'attaque de Macron contre la Turquie dépasse les bornes», a déclaré le chef de la diplomatie turque, Mevlut Cavusoglu à l'agence de presse officielle Anadolu. «Je le compare à un coq qui chante alors que ses pieds sont enfouis dans la boue», a-t-il ajouté. Emmanuel Macron a en effet déclaré il y a quelques jours devant le Conseil de l'Europe à Strasbourg que, trente ans après la chute du Mur de Berlin, des droits fondamentaux étaient remis en cause dans certains pays. Il a alors cité la Turquie, «où l'État de droit recule, où les procédures judiciaires ouvertes contre les défenseurs des droits de l'Homme, des journalistes, des universitaires doivent faire l'objet de toute notre vigilance». Mevlut Cavusoglu a également dénoncé les déclarations de Macron sur la question migratoire. «Combien de réfugiés Macron a-t-il laissé entrer dans son pays?», a réagi le chef de la diplomatie turque, fustigeant également le président français pour son accueil à Paris de miliciens kurdes des «Forces démocratiques syriennes» (FDS), qualifiés de «terroristes» par Ankara. La Turquie accueille plus de quatre millions de réfugiés, dont une grande majorité de Syriens, et le président Recep Tayyip Erdogan a menacé début septembre d'en laisser affluer une nouvelle vague vers l'UE s'il n'obtenait pas davantage d'aide internationale. Ankara souhaite la création en Syrie d'une «zone de sécurité» où ils pourraient retourner. A Strasbourg, à une députée grecque qui faisait état d'une «nouvelle très grande crise» avec l'arrivée de 20 000 migrants durant les trois mois d'été, Emmanuel Macron a répondu être «pleinement conscient de ce que la Grèce vit aujourd'hui». «Vous avez parfaitement raison de dire que ceci est un moyen de pression de la Turquie», lui a répondu le président français, ajoutant ne pas penser que «la bonne réponse soit de céder à la pression» et appelant à une coopération avec Ankara. Mais, «en aucun cas, notre agenda en Syrie ne doit être dicté par cette pression turque», a-t-il déclaré. Toutefois la tension entre les deux pays n'est pas nouvelle et a eu l'occasion de s'exprimer déjà à de nombreuses reprises et notamment au sujet du génocide arménien que dénonce la France et que la Turquie réfute. Erdogan était allé même jusqu'à qualifier son homologue français de «novice en politique». Mais les deux pays devront néanmoins trouver un moyen de communiquer plus efficacement car le problème des réfugiés syriens est un problème qui peut vite prendre un ampleur catastrophique en Europe alors que les opinions publiques de l'UE refusent dans leur grande majorité l'accueil de nouveaux migrants. F. M.

Corée du Nord Trump veut toujours «discuter» avec Pyongyang malgré le dernier tir de missile

Donald Trump a déclaré jeudi vouloir continuer les négociations avec la Corée du Nord, sur le point de reprendre après des mois d'impasse, malgré une nouvelle escalade de Pyongyang dans ses essais de missiles pourtant qualifiés de «provocations» par Washington. «Ils veulent discuter et nous allons prochainement discuter avec eux», a affirmé le président des Etats-Unis, toujours en quête d'un succès diplomatique majeur alors qu'il est englué dans un nouveau scandale lié à une conversation controversée avec le président ukrainien. Une équipe de négociateurs nord-coréens est arrivée en fin de journée jeudi en Suède, où ces nouveaux pourparlers sur le désarmement nucléaire de la Corée du Nord doivent débuter d'ici la fin de la semaine. Lors d'une étape à Pékin, l'émissaire nord-coréen Kim Myong Gil, accompagné de trois autres responsables de son pays, a confirmé se rendre «à des négociations de niveau opérationnel avec les Etats-Unis», selon l'agence de presse sud-coréenne Yonhap. «Je fonde de grandes attentes et je suis optimiste», a-t-il ajouté. A Washington, le département d'Etat américain n'a pas souhaité

dire qui dirigerait sa délégation, ni quand et où auraient lieu les discussions. Le gouvernement américain attendait de plus en plus impatiemment que la Corée du Nord accepte de renouer le dialogue, au point mort depuis l'échec du sommet Hanoï, fin février, entre Donald Trump et le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un. Encore la semaine dernière, un diplomate asiatique décrivait à l'AFP une administration Trump réduite à attendre que Pyongyang se manifeste. Le signal est finalement intervenu mardi, quand la diplomatie nord-coréenne a annoncé la reprise des discussions pour cette fin de semaine, ce que les Etats-Unis ont aussitôt confirmé. Mais 24 heures après ce message positif, la Corée du Nord tirait un nouveau missile balistique mer-sol, après avoir déjà multiplié les essais de missiles de courte portée ces derniers mois. Jeudi, l'agence officielle nord-coréenne a expliqué que ce «nouveau type de missile balistique», présenté comme un Pukgukong-3, avait été lancé depuis un sous-marin «dans les eaux au large de la Baie de Wonsan» et annonçait «une nouvelle phase dans l'endiguement de la menace posée par les forces extérieures». Le

Pentagone a estimé que ce «missile balistique de courte à moyenne portée» avait plutôt été tiré depuis une plate-forme marine. Il s'agit en tout cas de loin de l'acte de provocation le plus fort depuis le début de la détente avec les Etats-Unis en 2018. Washington a d'ailleurs réaffirmé jeudi que ces tests «étaient inutilement provocateurs» et «ne préparaient pas le terrain à la diplomatie», appelant la Corée du Nord à y mettre fin. Malgré cela, l'administration Trump n'a pas l'intention de repousser la reprise des tractations. La France a pourtant jugé qu'un «tel acte de la part de la Corée du Nord» compromettrait toute «négociation sérieuse». Avec le Royaume-Uni et l'Allemagne, elle a demandé une réunion à huis clos du Conseil de sécurité, qui devrait se tenir en début de semaine prochaine, pour maintenir la pression sur Pyongyang après ce qui s'apparente selon eux à «une violation grave» des résolutions de l'ONU. La stratégie de Donald Trump est également critiquée à Washington. Son premier détracteur n'est autre que celui qui était, il y a moins d'un mois, son conseiller à la sécurité nationale, John Bolton.

Saïda

Clôture du Festival national de littérature et du cinéma féminins

■ Participant au Festival national de la littérature et du cinéma féminins, qui a pris fin mercredi soir à Saïda, des spécialistes en 7^e art ont apprécié la qualité des films algériens inspirés du vécu.

Par Adéla S.

Le critique cinématographique Bedjaoui Ahmed a souligné, lors d'une table ronde organisée à l'occasion de cette manifestation, que l'Algérie dispose de potentialités parmi les cinéastes, scénaristes, comédiens, créateurs cinématographiques, ayant la capacité de produire des films de qualité et d'opérer

le changement dans le domaine cinématographique en Algérie. Il a insisté sur l'importance de connaître les goûts du public par l'ouverture d'un dialogue sur le sujet afin de se diriger vers la production de films de niveau, appelant à encourager des cinéastes à chercher les sources de financement des œuvres cinématographiques et à la promotion du cinéma algérien

l'étranger. Le cinéaste Rachid Bouchareb a exhorté, pour sa part, à fournir davantage d'efforts et poursuivre le travail dans le domaine cinématographique en vue de la production de films réussis et de bon niveau.

La réalisatrice Noura Hamdi a affirmé que le texte cinématographique contribue à la production d'un bon film qui requiert la satisfaction du public, mettant l'accent sur l'ouverture d'écoles de



formation dans le domaine du 7^e art au profit des jeunes désirant accéder au monde du cinéma.

La dernière journée du festival a été marquée par la projection du film «Le flic de Belleville» de Rachid Bouchareb, à la salle de cinéma «Dounyazed» de la ville de Saïda.

La clôture du Festival national de la littérature et du cinéma féminins comporte une cérémonie pour honorer le lauréat de la meilleure projection parmi les 11 films longs et courts métrages participant à cette manifestation culturelle.

A. S./APS

Biskra

5,7 milliards de DA pour achever la réalisation du théâtre régional

Une enveloppe financière de 5,7 milliards de dinars a été

réservée pour achever les travaux de réalisation du théâtre

régional de Biskra devant être réceptionné avant fin 2019, a

indiqué mercredi le wali, Ahmed Kerroum. «Ce budget sera

consacré à l'opération de parachèvement de plusieurs parties de cette infrastructure culturelle en cours de réalisation, comme la salle de spectacles, la scène, les loges des artistes et autres équipements liés à l'éclairage et à l'aménagement extérieur», a précisé le chef de l'exécutif local à l'APS au cours d'une visite de travail sur site. Les travaux de réalisation de cette infrastructure culturelle avancent à un rythme «appréciable», a affirmé le même responsable, faisant état de la réception, en parallèle, de deux autres structures culturelles, à savoir une maison de la culture et une bibliothèque publique implantées à proximité du futur théâtre régional.

Cet acquis devra constituer un important pôle culturel pour toute la région et un espace pour mettre en valeur les œuvres artistiques théâtrales, a relevé la même source.

Racim C.

Constantine

Affluence de jeunes universitaires au Festival national d'astronomie populaire

La 17^e édition du Festival national d'astronomie populaire, ouverte jeudi à la maison de la culture Malek Haddad de la ville de Constantine, connaît une affluence «record» de jeunes universitaires, aussi bien de la wilaya de Constantine que ceux des régions limitrophes.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation scientifique a été marquée par l'inauguration d'un salon dédié à l'astronomie, auquel participent une trentaine d'agences, associations et autres clubs versés dans le spatial, venus de diverses wilayas du pays dont Annaba, Médéa, Mila, Blida, Alger, Oran et de pays étrangers comme la Tunisie, la France et la Palestine.

Initié sous le slogan «Sous un seul ciel» ce festival, devenu une tradition propre à la ville du Vieux Rocher et très prisé par les ama-

teurs d'astronomie, est organisé par l'association Sirius d'astronomie en collaboration avec l'Office national de la culture et de l'information (Onci), a indiqué le président de l'association Sirius, Djamel Mimouni.

L'organisation de cette nouvelle édition de 3 jours qui a connu la participation de l'Union arabe d'astronomie et des sciences spatiales (AUASS), l'Observatoire national de recherche en astrophysique, astronomie et géophysique de Bouzaréah (Alger) et le Centre de technologie spatiale d'Arzew (Oran), vise «la promotion de la culture scientifique dans ce domaine», a affirmé M. Mimouni, également vice-président de l'AUASS. Un riche programme comprenant des conférences scientifiques, des ateliers d'astronomie et des séances de planétarium a été concocté pour cette 17^e édition du

Festival national de l'astronomie populaire, coïncidant avec la Semaine mondiale de l'espace 2019, a ajouté M. Mimouni.

De son côté, le directeur de la société astronomique de Tunisie, Hichem Benyahia, a souligné que «cette manifestation scientifique demeure une opportunité importante pour échanger les connaissances et les expériences entre les savants ayant œuvré en astronomie».

Approché par l'APS sur les lieux, Wassim, étudiant à l'université Mentouri au département de physique, a mis en exergue le rôle de ce festival dans «le développement des capacités scientifiques du public, notamment des étudiants en fin de cycle universitaire ayant besoin de ce type de rencontres et de manifestations pour l'enrichissement de leurs idées dans ce domaine».

K. L.

Du 19 au 24 octobre à Oran

22^e Forum des générations de sociologues arabes

La 22^e session du Forum international des générations de sociologues arabes se tiendra du 19 au 24 octobre courant à Oran, ont annoncé, jeudi, les organisateurs. La réunion sera organisée par la Société arabe de sociologie en partenariat avec le Centre de recherche en

anthropologie sociale et culturelle d'Oran (Crasco), en présence des chercheurs en sociologie, 20 jeunes chercheurs de différents pays arabes qui présenteront leurs études en vue de développer cette science, encadrés par des universitaires.

Ce forum interna-

tional, organisé par la Société arabe de sociologie chaque fois dans un pays arabe, permettra d'ouvrir le champ d'échanges et de participation intellectuelle sur les différentes problématiques qui font l'objet de recherche dans les sciences sociales et humaines.

Cette manifestation scientifique sera l'occasion de développer des approches méthodologiques et théoriques chez les jeunes chercheurs arabes et soutenir leurs recherches.

La Société arabe de sociologie, fondée en 1985 par une élite de sociologues arabes, vise à

développer cette science en termes de recherche et d'enseignement. Elle vise également à contribuer à la production scientifique.

Plusieurs manifestations sont organisées en partenariat avec des centres de recherche arabes dont le séminaire international des générations de sociologues arabes.

K. L.

Assurances

L'affiliation des artisans à la Casnos leur garantira avantages et droits

L'affiliation des artisans à la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (Casnios) permettra de leur garantir de multiples avantages et droits, a-t-on indiqué jeudi à Biskra, au cours d'une journée d'information sur l'affiliation à la Casnos tenue au musée régional «Mohamed-Chaabani».

Le directeur général de la Casnos, Achek Youcef, a affirmé, dans son intervention au cours de la rencontre, que l'artisan qui exerce dans le secteur informel «peut s'affilier à la Chambre de l'artisanat et des métiers puis à la Casnos, de sorte à intégrer le marché formel du travail et se voir garantir des droits qui seront élargis aux membres de sa famille».

«L'artisan assuré profite ainsi d'une cou-

verture sanitaire et ouvre droit à une pension de retraite», a ajouté le même responsable, affirmant que la Caisse «se trouve à l'aise financièrement et est en mesure de garantir ses prestations».

La directrice générale de la Chambre nationale de l'artisanat et des métiers (Cnam), Dalila Bentlemsani, a mis l'accent, pour sa part, sur «l'importance de présenter les avantages offerts par la Casnos aux artisans pour qu'ils placent leur confiance en cette Caisse créée par l'Etat pour les servir», soulignant que sur 400 000 artisans inscrits à la chambre, 180 000 bénéficient de la couverture sociale.

Le président de la Cnam, El-Madani

Bouchekhchoukh, a relevé, de son côté, que les artisans sont, pour la majorité d'entre eux, de condition modeste et sont donc concernés par l'affiliation à la Casnos, appelant à cet effet la convention signée juillet passé entre la Caisse et la Cnam pour l'échange d'informations sur les causes réelles du faible engouement des artisans pour l'affiliation à la Caisse, de sorte à les comprendre et à les traiter.

Cette rencontre d'une journée est la 4^e du genre à être organisée conjointement par la Casnos et la Cnam, après celles d'Alger, Oran et Annaba, ont indiqué les organisateurs.

Y. N.

AGEND'ART

Galerie d'art Le Paon (Centre des arts de Riadh El-Feth, niveau 104, El-Madania, Alger)

Jusqu'au 20 octobre : Exposition «Convergence» de l'artiste Mohamed Krour.

Eplanade de Riadh-El-Feth (El-Madania, Alger)

Jusqu'au 5 octobre : 12^e édition du Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda).



CHAN-2020 (qualifications retour)

Maroc-EN' aura lieu le 19 octobre à Berkane

LE MATCH Maroc-Algérie, comptant pour les éliminatoires (retour) du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2020, aura lieu le samedi 19 octobre au stade communal de Berkane (Nord-est), a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) jeudi.

Berkane, ville de la province éponyme, se situe dans le Rif oriental, à 60 km d'Oujda, laquelle se trouve à proximité de la frontière algérienne.

Le stade de Berkane, fief du club de la Renaissance de Berkane, inauguré en 2014, est doté d'une pelouse naturelle et a

déjà accueilli la finale aller de la Coupe de la Confédération 2018 entre le club local et le Zamalek d'Egypte.

Pour rappel, les sélections algérienne et marocaine des joueurs locaux se sont séparées le 21 septembre dernier sur un score vierge (0-0) lors de la rencontre aller disputée au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

Le pays qualifié de cette double confrontation décrochera son billet pour le prochain CHAN-2020 qui aura lieu au Cameroun.

Tournoi UNAF des U 20

La sélection féminine étrille la Tunisie

LA SÉLECTION algérienne fille des moins de 20 ans a dominé son homologue tunisien sur le score de 8-0 (mi-temps : 4-0) jeudi à Tanger (Maroc) en match d'ouverture du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF).

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Khoulood Ournani (2, 35, 54, 58, 79), Nassima Bekhti (5, 78) et Ikram Bahri (33) pour l'Algérie.

Outre l'Algérie et la Tunisie, le rendez-vous de Tanger regroupe le Maroc (pays hôte) et le Burkina Faso. En revanche, l'Egypte et la Libye ont renoncé à cette compétition dont les matchs se déroulent les 3, 5 et 7

octobre.

Lors de la deuxième journée prévue aujourd'hui, l'équipe algérienne, sous les ordres du nouvel entraîneur Taleb Madjid, affrontera le Maroc avant de boucler le tournoi contre le Burkina Faso lundi.

Le tournoi se déroule sous forme d'un mini-championnat de trois journées et le premier remportera le titre.

En prévision de ce tournoi, l'équipe algérienne a effectué un stage de préparation du 28 septembre au 1^{er} octobre. Vingt joueuses, dont quatre évoluant à l'étranger (France et Canada), ont été retenues pour prendre part à ce tournoi.

Boxe/Mondial-2019 (dames)

Roumaïssa Boualem sortie

LA BOXEUSE algérienne Roumaïssa Boualem (51 kg) a été éliminée en 16^e de finale des Championnats du monde 2019 (seniors) qui ont débuté jeudi à Ulan Ude, en Russie, après sa défaite devant la Russe Aetbaeva Liliya (4-1).

De son côté, Khelif Imane (60 kg) devait affronter hier en 32^e de finale la Russe Shadrina Natalia. En cas de victoire, l'Algérienne sera opposée dimanche à l'Indienne Devi Laishram Sarita. Pour le compte des 16^e de finale du rendez-vous mondial de Russie, Khelif Hadjila (57 kg) défiera aujourd'hui la Polonaise Szlachic Kinga.

Par ailleurs, trois boxeuses entreront en lice directement en 8^e de finale. Il s'agit de Sefouh

Widad (54 kg) qui montera sur le ring mercredi devant le vainqueur du combat opposant l'Indienne Boro Jamuna à la Mongole Erdenedalai Michidmaa.

Selmouni Chahira (64 kg) et Fatima Mansouri (48 kg) affronteront lundi respectivement la Tadjike Boboyorova Nilufar et la Bulgare Asenova Sevda Yuliyanova.

Ces six boxeuses algériennes prennent part aux Championnats du monde à Ulan Ude sous la conduite du staff technique composé des entraîneurs Abdelhani Kinzi, Harima Khaled et Brahim Makhlouf. Au total, la compétition enregistre la participation de 224 boxeuses représentant 57 pays.

Championnat arabe de handball (finale)

Le GSP échoue face à Al-Gharafa

LES HANDBALLEURS algériens du GS Pétroliers se sont inclinés face à leurs homologues qataris d'Al-Gharafa par 32 à 36 (mi-temps : 19-18), en finale de la 35^e édition du Championnat arabe des clubs champions, disputée jeudi à Amman (Jordanie). Les Pétroliers, auteurs d'une belle première mi-temps conclue avec un but d'avance, ont traversé un passage à vide fatal en début de seconde période, permettant aux joueurs d'Al-Gharafa de prendre un avantage de quatre buts qu'ils ont su garder jusqu'au coup de sifflet final. La troisième

place du tournoi est revenue aux Saoudiens d'Al-Wehda qui se sont imposés, mercredi, devant les Koweïtiens de Burgan sur le score de 28 à 20.

Tour international Iran- Azerbaïdjan de cyclisme

Youcef Reguigui victorieux lors la 2^e étape

L'Algérien Youcef Reguigui (Terengganu pro Asia cycling) a remporté au sprint la deuxième étape du Tour cycliste international Azerbaïdjan, course jeudi entre Aras et Khoy en Iran.

Reguigui qui a parcouru les six boucles de 18 km avec un

Ligue I (7^e journée)

L'USMA défit les «Hamraoua»

■ L'USM Alger sera en péril lors de cette 7^e journée en se rendant à Oran où elle croisera le fer avec le Mouloudia local dans le choc de la journée. Les Rouge et Noir qui traversent une période faste, que ce soit en championnat ou en Ligue des champions d'Afrique avec cette qualification en phase des poules, souhaitent continuer sur cette lancée et ajouter un autre succès.

Par Mahfoud M.

Toutefois, leur mission sera délicate sachant que les Hamraoua ambitionnent de se reprendre après le dernier revers subi à domicile face au MCA, même s'ils sont restés plus de quinze jours sans compétition après le report de leur match face à la JSS. De son côté, le MC Alger qui pète la forme, à l'image de son voisin usmiste et qui partage la première place avec le CRB, totalisant tous les deux dix points, se rendra à Sétif pour affronter le nouveau pensionnaire de la L1, le NC Magra. Le doyen des clubs algériens souhaite avoir la même réussite que lors du match face au MCO. Toutefois, ce ne sera pas facile face aux poulains de Khezar qui souhaitent sortir de la crise dans laquelle ils se trouvent, et cela passe par un succès lors de ce match qui joue à domicile. L'ASO Chief, pour sa part, vit une situation pénible et espère s'en sortir avec la réception cet après-midi de l'USM Bel-Abbès qu'elle tentera de battre pour respirer et sortir de la zone rouge. C'est une



Les Rouge et Noir souhaitent surprendre le MCO

rencontre qui reste relativement dans ses cordes, surtout avec la situation difficile que traverse les gars de la Mekerra. Le club sudiste, l'US Biskra, reçoit le CS Constantine dans un match qui promet, sachant que les gars des Ziban n'ont pas d'autre choix que de l'emporter pour tenter de se tirer d'affaire. Cependant, les Constantinnois qui restent sur une victoire à domicile face au NAHD et qui avaient auparavant battu le NCM

chez lui, souhaitent obtenir la passe de trois, même si ce ne sera pas évident face à une équipe qui laisse rarement filer des points dans les matchs qui se jouent à domicile. **M. M.**

Le programme :
Samedi 4 octobre 2019 à 16h :
NCM-MCA
MCO-USMA
ASO-USMBA
USB-CSC

Les rencontres de samedi à Alger ajournés de 24h

Les matchs NA Hussein-Dey - ES Sétif et Paradou AC - CR Belouizdad de la 7^e journée de Ligue 1, initialement prévus samedi, sont décalés au lendemain dimanche sur les mêmes stades et avec les mêmes horaires, sauf pour PAC-CRB qui débutera à 18h54, a annoncé jeudi la Ligue de football profes-

sionnel (LFP). L'instance chargée de la gestion de la compétition professionnelle indique que cette décision de report est «indépendante de sa volonté», sans plus de précisions. NAHD-ASAM aura lieu à Dar El-Beïda à 16h00 tandis que JSK-ESS débutera à 17h00 à Bologhine (huis clos).

Outre ces trois rencontres programmées dimanche dans la capitale, une quatrième entre le CA Bordj Bou Arréridj et la JS Saoura aura lieu également le même jour.

Les quatre autres matchs de cette journée, dominée par l'affiche entre le MC Oran et l'USM Alger, se joueront samedi.

Ligue II (7^e journée)

Le leader pour confirmer

Le leader de la Ligue I, le WA Tlemcen, évoluera sur du velours pour cette journée du championnat en accueillant chez lui son voisin, le MC Saïda. Les Zianides qui avaient réussi à battre l'O Médéa chez lui lors de la précédente journée, se doivent d'enchaîner at home pour garder leur fauteuil et espérer jouer l'accession en Ligue I. Les Saïdis ne devraient pas être un frein pour eux qui sont sur une

belle lancée. De son côté, le dauphin, le DRB Tadjenant, sera en danger lors de cette journée en se rendant à Relizane pour affronter le Rapide local. Les Tadjenantis risquent, en effet, de laisser des plumes dans cette empoignée difficile pour eux. L'autre dauphin, l'O Médéa, sera en appel dans le derby de la Mitidja face au RC Arbaâ. Les poulains de Hadjar, battus à domicile par le WAT, veulent se reprendre, même si ce ne sera pas facile pour eux face à une équipe qui souhaite, pour sa part, se reprendre après une défaite à l'extérieur de ses bases face au DRBT. L'AS Khroub qui se positionne aussi à la seconde place avec le même nombre de points que les deux autres formations, le DRBT et l'OM, aura fort à faire dans le derby de l'Est face au MCE El Eulma avide de succès. Les gars de Babya ne

veulent pas laisser passer cette occasion et se donneront à fond pour remporter les trois points, d'autant plus qu'ils nourrissent la même ambition de jouer la remontée en élite, même s'ils accusent un retard de sept points sur les équipes du podium qui jouent l'accession. Le MO Béjaïa, qui s'est bien repris lors des dernières journées, se rend à Arzew pour affronter l'OMA et tentera de revenir avec le meilleur résultat possible. **N. M.**

Le programme :
Samedi 4 octobre 2019 à 15h :
OMA-MOB
RCR-DRBT
RCA-OM
ABS-USMH
ASMO-JSMS
JSMB-USMA(17h)
MCEE-ASK (17h)
WAT-MCS (18h)

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Annaba

Le chef de la BRI arrêté en flagrant délit de corruption

LE CHEF de la Brigade de recherches et d'investigation (BRI) du service de la police judiciaire de la sûreté de wilaya d'Annaba a été interpellé, dans la nuit de mercredi à jeudi, en flagrant délit de corruption, a indiqué jeudi à l'APS le parquet général près la cour d'Annaba. L'arrestation a eu lieu vers 22h00 au Cours de la Révolution, au centre-ville, a indiqué la même source, précisant que le mis en cause (N. Loucif) se trouve actuellement en garde à vue à la sûreté de wilaya, en attendant sa présentation devant les ins-

tances judiciaires dans les prochains jours. Le parquet général a ajouté qu'en sa qualité d'officier de la police judiciaire, de commissaire de police occupant le poste de chef de la brigade de recherche et d'investigation de la sûreté de wilaya de Annaba, l'instance judiciaire devant laquelle il comparaitra sera désignée par le président de la cour de justice. Conformément à ces procédures, il sera présenté soit devant le tribunal d'El Hadjar soit devant celui de Berrahal, est-il indiqué.

Amel Y.

À partir de lundi prochain

Arrêt exceptionnel du téléphérique de Maqam Chahid

L'EXPLOITATION du téléphérique reliant le Jardin d'essais au Mémorial Maqam Chahid (Sanctuaire des martyrs) à Alger sera interrompue, à partir de lundi prochain, pour des travaux de maintenance, a indiqué un communiqué de l'Entreprise de travail algérien par câbles (ETAC). Les travaux de maintenance sont programmés du 7 au 10 octobre en cours au niveau

de la ligne du téléphérique reliant le Jardin d'essais au Sanctuaire des martyrs, ce qui causera un arrêt exceptionnel du service durant la période indiquée, selon la même source. Le service entre les deux stations reprendra le vendredi 11 octobre 2019 aux horaires de travail habituels, lit-on dans le communiqué.

Yanis F.

Tamanrasset / Quartier Gataâ El-Oued

Une personne décède dans l'incendie d'un magasin

UNE PERSONNE est décédée dans un incendie vendredi d'un magasin situé au quartier Gataâ El-Oued à Tamanrasset, a-t-on appris des services de la Protection civile. L'incendie, qui a causé la mort d'un sexagénaire et des dégâts matériels, s'est déclaré aux premières heures de

la journée dans un magasin d'articles de literie, a-t-on précisé. Le corps de la victime a été déposé à la morgue de l'hôpital de Tamanrasset et une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances exactes du sinistre.

L. K.

Tunisie

Un extrémiste soupçonné de planifier un attentat suicide arrêté

UN EXTRÉMISTE soupçonné de planifier un attentat suicide a été appréhendé dans la nuit de jeudi à vendredi par les services antiterroristes dans la province côtière tunisienne de Mahdia (centre-est), selon des sources du ministère de l'Intérieur.

Ce «takfiri» a été arrêté par l'Unité nationale chargée de la recherche dans les affaires terroristes et les crimes organisés au cours d'une opération coordonnée et contrôlée par le ministère public du Pôle judiciaire de la lutte contre le terrorisme, a jouté le ministère tunisien de l'Intérieur. «Passé aux aveux, l'homme a admis qu'il se préparait à commettre un attentat au

moyen d'un engin explosif télécommandé», selon le ministère. Les investigations préliminaires ont révélé qu'il communiquait avec de nombreux éléments terroristes à l'étranger et qu'il avait fait allégeance à Daech.

R. M.

Etats-Unis et Corée du Nord en tête à tête



Louis

Djalou@hotmail.com

Incidents lors du match JSK-CRB

Peines de prison à l'encontre des quatre prévenus

■ Les quatre individus arrêtés suite aux troubles ayant émaillé la rencontre JS Kabylie-CR Belouizded au stade du 1er-Novembre de Tizi-Ouzou (5^e journée de championnat Ligue 1 de football) ont été condamnés jeudi dans la soirée à des peines de prison, a-t-on appris auprès du collectif de défense du club.

Par Racim S.

Le tribunal de Tizi-Ouzou a prononcé une peine d'une année de prison assortie d'une amende pour «trouble et atteinte à l'ordre public» à l'encontre des quatre prévenus arrêtés au lendemain des troubles ayant émaillé cette

rencontre et placés en détention préventive depuis. Lors de cette rencontre à domicile perdue par la JSK par 3 buts à 0, des supporters avaient envahi le terrain à la 81^e minute de jeu juste après le troisième but du CRB causant des dégâts à diverses installations et obligeant l'arbitre à déclarer la fin de la rencontre. Suite à ces incidents, la JSK a

été également sanctionnée par la Ligue de football professionnel (LFP) de 4 matchs à huis clos dont 2 à l'extérieur, d'une amende de 200 000 DA pour les dégâts occasionnés aux installations et à être privée de sa quote-part des droits de transmission télévisée pour ce match.

R. S.

Tamanrasset

Découverte d'une cache contenant une arme anti-aérienne et six roquettes

Une cache d'armes contenant une arme anti-aérien et six roquettes a été découverte jeudi à Tamanrasset, alors que deux éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés à Médéa et Ain-Defla, indique vendredi un communiqué du

ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte anti-terroriste et grâce à l'exploitation de renseignements et lors d'une patrouille de fouille et de ratissage menée près de la bande frontalière sud, à Tamanrasset, un détachement de l'Armée nation-

le populaire a découvert le 03 octobre 2019, une cache d'armes contenant une arme anti-aérienne de type STRELA 2M et six roquettes de type BM-21. De même, un détachement de l'ANP a arrêté à Médéa et Ain-Defla, deux éléments de soutien aux groupes terroristes», précise la même source. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, «un détachement de l'ANP a arrêté à Tamanrasset et Bordj-Badji Mokhtar, deux individus et saisi deux véhicules tout-terrain, 3,42 tonnes de denrées alimentaires, un panneau solaire et un détecteur de métaux», ajoute le communiqué du MDN.

O. N.

L. O.

M'sila / Sidi Aissa

Deux morts et cinq blessés dans un accident de la route

Deux personnes sont mortes et cinq autres ont été blessées dans un accident de la route survenu vendredi à proximité du marché hebdomadaire de la ville de Sidi Aissa (wilaya de M'sila), ont annoncé vendredi

les services de la Protection civile. Cet accident s'est produit suite à une collision entre un véhicule touristique et un camion, ont précisé les mêmes services, ajoutant que l'accident a engendré la mort sur place de

deux femmes âgées de 28 et 60 ans, et occasionné des blessures à 5 personnes âgées entre 28 et 80 ans. Les corps des victimes ont été transférés à l'hôpital de Sidi Aissa.